

Habitation

REVUE TRIMESTRIELLE DE L'ASSOCIATION ROMANDE DES MAÎTRES D'OUVRAGE D'UTILITÉ PUBLIQUE



Le 3^e Forum fribourgeois du logement
La ville de Lausanne soutient les MOUP
Réduire les îlots de chaleur en ville

91^e année | n° 3 | septembre 2019



De gauche à droite: Romuald Ackermann (secrétaire LMDI), Ruth Schwarb-Miaz (membre LMDI), Nicolas Strambini (vice-président LMDI) et Clément Crevoisier (membre du comité LMDI).
© PC2019

«Une coopérative d'habitation, c'est un foisonnement d'idées»

La coopérative d'habitation La Maison d'Ici veut nourrir le débat architectural de la ville d'Yverdon-les-Bains, tout en promouvant l'idéal coopératif du logement d'utilité publique dans le Nord vaudois. Une aventure entre idéalisme et pragmatisme, qui a débuté en 2016 et qui progresse gentiment, mais sûrement.

Yverdon-les-Bains coiffe l'extrémité sud-est du lac de Neuchâtel. Ses bains thermaux sont très connus et appréciés, «Blur», le nuage emblématique de l'artelage de l'Expo 02 l'avait fait connaître loin à la ronde et une institution d'un genre particulier attire son lot de touristes: la Maison d'Ailleurs, musée de la science-fiction, de l'utopie et des voyages extraordinaires.

Depuis 2016, il faut désormais aussi compter avec La Maison d'Ici (LMDI), une coopérative d'habitation dont la poignée de membres évoluent entre idéalisme (promouvoir l'idéal du logement d'utilité publique dans le Nord vaudois) et pragmatisme (avancer à petits pas et préparer le terrain pour saisir au mieux les futures opportunités de construction).



Communication et repérages

Reconnue d'utilité publique, membre de l'ARMOUP, la jeune coopérative n'a pas encore d'immeuble à son actif, mais foisonne d'idées et d'actions. Son organisation est très souple: les 18 membres sont invités chaque mois à une séance de travail – vient qui veut et qui peut. Et entre ces séances mensuelles, la coopérative organise des cafés-contacts dans des bistros afin de se faire connaître, rencontrer la population et trouver des nouveaux membres... ou des propriétaires de terrains qui souhaiteraient valoriser leurs parcelles avec un projet d'habitation noble, écologique et social. Et lors de ses assemblées générales, LMDI organise aussi des conférences publiques, consacrées jusqu'ici au thème de ce que peut apporter une coopérative au sein d'une ville en matière de logements et de développement urbain. Bref, LMDI est une coopérative d'habitation qui mène une réflexion sur le logement d'utilité publique ici et maintenant, afin de promouvoir l'idéal du logement coopératif dans la région et dans le but d'être fin prêt pour construire quand une bonne occasion se présentera.

Entre idéalisme et pragmatisme

Pour ce faire, la coopérative a élaboré une charte large et inclusive, dans le but d'apporter concrètement des avantages à ses membres, mais aussi à la collectivité publique. LMDI s'est aussi dotée d'un chouette site internet, où l'on peut notamment trouver les 10 bonnes raisons de soutenir la coopérative ou encore un appel aux éventuels propriétaires de terrains qui souhaiteraient valoriser leur bien dans le sens d'un intérêt général bien compris, hors spéculation foncière. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui ont poussé Ruth Schwarb-Miaz à rejoindre LMDI, elle qui a travaillé dans le social: «Je me suis toujours intéressée à la question du logement et j'aurais souhaité qu'il existe plusieurs solutions pour se loger, qu'on soit de condition modeste ou aisée. Or, les logements à loyers abordables sont de plus en plus rares à Yverdon. Alors, après ma vie professionnelle, j'ai décidé de m'engager dans LMDI, dont les valeurs correspondent bien à mes idéaux de logement mélangeant toutes les catégories sociales. Ce n'est qu'ainsi qu'on peut avancer un peu.»

La Ferme des Cygnes

Un premier projet de réhabilitation d'une ferme a retenu l'attention de la ville, qui avait lancé un appel d'offre à projets. Mais les autorités ont préféré vendre terrain et immeuble dont elles étaient les propriétaires au plus offrant, ce qui a éliminé de fait le projet de logement à prix coûtant de LMDI. Le projet élaboré par LMDI faisait la part belle aux collaborations avec les institutions et les associations locales, et constituait un premier test concret d'application des valeurs et de développement de projet spécifique à un lieu. «Notre projet a été reçu par la ville et sa qualité reconnue. Alors même si nous n'avons pas remporté la mise, nous avons acquis une certaine crédibilité auprès des collectivités publiques, ce qui est très important pour nous», commente Nicolas Strambini, architecte et vice-président de LMDI. Et Romuald Ackermann, ingénieur en informatique et secrétaire de LMDI, d'ajouter que dans la foulée, les discussions générées par leur projet auront également permis de thématiser la question du droit de superficie, comme instrument dont pourraient faire usage les autorités publiques ou tout autre propriétaire de terrain dans le but de favoriser la construction de logements à loyers abordables. Le débat est lancé et certains conseillers communaux semblent prêts à relayer la question.

«Une coopérative d'habitation, c'est un foisonnement d'idées», lance Clément Crevoisier, historien et membre fondateur du comité LMDI. Des idées qui s'échangent et qui évoluent au fil des discussions, et qu'il est bon de faire connaître. C'est la raison pour laquelle LMDI accorde une grande importance à la communication et la promotion des LUP à travers des échanges avec les collectivités, le public et d'autres partenaires potentiels pour ancrer LMDI au-delà d'un simple projet de construction. Avec l'écho positif des médias qui ont rendu compte de leur projet «Le signe des temps» proposé en 2018 pour le site de la Ferme des Cygnes et leurs inlassables cafés-contacts, la coopérative avance à petits pas, sans se presser, en toute sérénité, vers un bel avenir. Pour les curieux: www.lamaisondici.ch

Patrick Cléménçon